libéral avec la complicité de Camil Samson ou de peutêtre Don Johnston, je trouve cela très difficile à croire.

J'aimerais bien poser une question à mon collègue concernant la dernière rencontre que j'ai eue récemment avec l'Association des détaillants en alimentation du Québec, et elle concerne la taxe sur les cigarettes au Canada.

Les détaillants en alimentation, au Québec, se plaignent du fait que les taxes que nous avons sur les cigarettes au Canada sont si élevées qu'elles contribuent à la contrebande. Selon eux, la meilleure chose à faire, c'est que les deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, réduisent la taxe pour justement rendre cette contrebande moins payante. À leur avis—comme on l'a vu lors de la prohibition aux États-Unis—il y aurait moins de criminalité dans ce secteur.

Je voudrais obtenir une réponse claire de mon collègue, tout comme mes collègues l'on demandé avant. S'il veut une économie saine, s'il veut aussi avoir le moins possible de criminalité, est-ce que, oui ou non, il est en faveur de réduire les taxes sur les cigarettes pour combattre la criminalité reliée à la contrebande?

[Traduction]

- M. Bevilacqua: Monsieur le Président, je l'ai déjà dit, notre régime fiscal doit être examiné parce que nous devons le moderniser et le rendre plus juste, contrairement à ce qu'a fait le gouvernement conservateur avec toutes ses mesures.
- M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, je crois que le débat d'aujourd'hui est très important parce qu'il nous donne la possibilité de brosser un tableau juste de ce qui se passe au Canada.

Le gouvernement conservateur et mes vis-à-vis semblent avoir l'illusion que tout va très bien. Je voudrais présenter deux situations à la Chambre et demander à mon collègue quelles sont les positions du Parti libéral.

En 1990, le nombre de faillites commerciales a atteint 11 642 au Canada et 2 907 en Ontario. En 1991, il y a eu 13 496 faillites commerciales au Canada et 3 629 en Ontario. En 1992, le nombre de ces faillites a encore augmenté pour s'établir à 14 317 au Canada et à 4 240 en Ontario. Si nous n'établissons pas de nouveau record en 1993, je dirais que parce qu'il n'y aura plus d'entreprises et qu'il ne peut donc plus y avoir de faillites.

Les crédits

Je pose la question suivante à mon collègue. Les conservateurs aiment bien dire que leur parti représente les entreprises, dont, bien sûr, les petites entreprises. Je voudrais savoir pourquoi, devant les nombres records de faillites et d'emplois perdus, le Parti conservateur et le gouvernement au pouvoir en ce moment n'ont pas cru bon d'aider les petites entreprises canadiennes qui, nous le savons tous, créent bien des emplois. Peut-il nous dire s'il existe un bon moyen de faire les choses pour donner du travail au nombre record de chômeurs au Canada sous le gouvernement conservateur?

• (1230)

M. Bevilacqua: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue pour sa question. Je pense qu'essentiellement, ce que nous devons faire, c'est innover, et il faudrait que la petite entreprise prenne part au processus.

Tout change autour de nous, dans le domaine technologique, entre autres. Nous, en tant que gouvernement, ferons en sorte que les petites entreprises puissent acquérir rapidement de nouvelles technologies afin de moderniser leurs divers secteurs d'activité. Nous les aiderons à trouver des débouchés à l'exportation sur des marchés encore inexplorés.

Les rapports entre le Parti libéral et la petite entreprise ont toujours été excellents parce que nous avons su défendre ses intérêts au lieu de nous en prendre à elle.

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest-Revelstoke): Je vous remercie, monsieur le Président, de m'avoir accordé la parole. Je voudrais poser une question à mon collègue libéral de York-Nord.

Il a fait quelques commentaires au sujet de l'équipe du chef de l'opposition. Je crois qu'il a parlé de son engagement comme de «l'engagement de l'équipe, qui entend respecter certaines lignes directrices et certains paramètres». J'espère qu'il se rappelle le début des années 80, vers 1983 en particulier. Je me demandais simplement si ces paramètres économiques que le Parti libéral s'est engagé à respecter sont des taux comme ceux qui existaient à cette époque, c'est-à-dire des taux d'inflation entre zéro et 12 p. 100, des taux d'intérêt entre zéro et 24 p. 100 et un taux de chômage entre zéro et 13 p. 100. Est-ce de ces paramètres dont parle le nouveau Parti libéral?

M. Bevilacqua: Monsieur le Président, je peux dire une chose au député, c'est que nous suivrons, ni de près ni de